

COMMUNE DE SAINT-GENEST-MALIF AUX

**SERVICES DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

RAPPORT ANNUEL

2019

PREAMBULE

Les services de l'eau et de l'assainissement sont gérés en régie directe par la Commune de Saint-Genest-Malifaux. Ces deux services publics à caractère industriel et commercial disposent d'un budget propre distinct du budget communal.

SERVICE DE L'EAU

CONTEXTE GENERAL

Le territoire communal est très vaste (4708 hectares). La population de 2 999habitants au 1^{er} janvier 2019, est regroupée pour partie au bourg et dans près de 70 hameaux. En saison estivale, on peut estimer la population totale à 4 000 habitants environ. Quelques maisons isolées, qui ne sont pas reliées au réseau public d'eau potable en raison de leur éloignement et de leur isolement, ont été identifiées dans le schéma directeur d'alimentation en eau potable approuvé par le conseil municipal le 06 février 2014. Ce schéma a été annexé au Plan Local d'Urbanisme approuvé le 27 janvier 2017.

CONSTITUTION DU RESEAU

Les ressources :

Les ressources en eau de la Commune proviennent essentiellement de sources captées sur le territoire communal et depuis l'automne 2009, d'un complément d'eau acheté au syndicat des eaux de la Semène grâce au réseau d'interconnexion:

- Sources de la république :
 - * captage Verrière 1958 DUP 07.06.1963
 - * captage Midroit 1986 DUP 04.11.1985
 - * captage Giron 1989 DUP 21.07.1988
- Source de la Chomette - La Faverge
 - * captage..... 1975 DUP 29.04.1975 (non mise en service)
- Source des Chomeys
 - * captage Grollière 1978 DUP 12.12.1978 (non mise en service)
- Source de Pléney
 - * captage Goutte longue.... 1991 DUP 27.04.1992

Valeur du rendement :

Le volume mis en distribution qui correspond au volume produit, soit 152 980 m³ + volume acheté, soit 44 964 m³, s'élève à 197 944m³ en 2019. Le volume facturé + le volume vendu aux communes de Marllhes et Saint-Romain-les-Atheux(44 % du volume de l'interconnexion) + le volume de service s'élève à 172 764m³. Le rendement du réseau s'élève donc à 87,28 % en 2019.

Interconnexion :

A partir de l'automne 2009, le réseau communal a été interconnecté au réseau du syndicat des eaux de la Semène. En cas de besoin, cette nouvelle ressource peut être sollicitée en complément de la production des sources communales. En 2019, année chaude et sèche avec un faible enneigement, le coût de fonctionnement du réseau d'interconnexion s'est élevé à 42 764,52 € TTC dont 41 185,74 € TTC d'achat d'eau. A noter que suite au renouvellement de convention avec le syndicat des eaux de la Semène, le prix du m³ d'eau est passé de 0,4943 € à 1,035 € à compter du 4 juin 2019.

Les réservoirs :

L'ensemble du réseau dispose de 1 600 m³ de capacité de stockage se décomposant :

- 2 réservoirs à la république pour 800 m³ équipés d'un dispositif de chloration automatique depuis janvier 2005
- 2 réservoirs de distribution pratiquement à l'équilibre
 - * 500 m³ à la Goutte
 - * 300 m³ aux Chomeys

Ces 4 réservoirs principaux sont connectés entre eux.

- Un réservoir de 400 m³ construit en 2008 sur le haut de Magnoloux permet de relier le réseau communal au réseau d'interconnexion avec le syndicat des eaux de la Semène.

- Secteur des Chomeys du Haut
 - * 1 réservoir de 20 m³ (mis hors service le 29.10.2015)
- Secteur de Pléney - La Chomette
 - * 1 réservoir de 60 m³
 - * 1 réservoir de 30 m³

Le réservoir de Pléney a été connecté au réservoir de la Chomette au cours de l'été 1997 et équipé d'un dispositif de chloration automatique depuis le 1^{er} décembre 2006.

L'ensemble du réseau de distribution représente environ 79500 ml de canalisations dont le diamètre varie de 100 à 150 mm, y compris le réseau d'interconnexion avec le Syndicat des Eaux de la Semène, soit une canalisation fonte de Ø 200 de 6500 ml.

La défense contre l'incendie est assurée grâce à 52 poteaux d'incendie répertoriés sur plan.

Plan du réseau :

La collectivité dispose depuis la fin de l'année 2013 d'un plan général du réseau sous format informatique SIG. Le synoptique de fonctionnement général est joint en annexe.

CONSUMMATION 2019

- **Nombre d'abonnés:** 1 459 (facturation 2019)
- **Abonné non domestique :** 1 industriel, Tissages MOULIN, qui a cessé d'exploiter ses métiers à jets d'eau au 2^{ème} trimestre 2003.
- **Volume d'eau facturée :** **120836 m³** (dont industriel 2 819 m³)
- **Volume d'eau acheté au Syndicat des eaux de la Semène :**
 - ① Réseau de distribution « Clermondon - Les Bruchets - Véricanjon - Le Bouchat- la Fayolle » : **3072m³** pour un montant de 3 807,52€ H.T.
 - ② Réseau d'interconnexion « Mathevet (Jonzieux) à Magnoloux » : **44 964m³** (facturé par le syndicat en 2019) pour un montant de 36 323,87 € H.T. répartis entre SAINT-GENEST-MALIFAUX 56%, MARLHES 25% et ST-ROMAIN-LES-ATHEUX 19%.

Année	Factures	HISTORIQUE EAU						
		Consommation sauf industriel en m ³	Industrie	TOTAL m ³	Prix m ³ Tranche 1	Frais fixes	Produit Total H.T.	Redevance pollution reversée à l'Agence de l'Eau*
2003	1255	124 669	4 384	129 053	0,75 €	40,00 €	144 747 €	25 721 €
2004	1280	130 570	9 517	140 087	0,77 €	40,00 €	154 874 €	26 384 €
2005	1276	124 314	4 679	128 993	0,79 €	40,00 €	151 030 €	21 542 €
2006	1289	120 288	5 373	125 661	0,79 €	40,00 €	148 076 €	21 362 €
2007	1302	120 711	3 028	123 739	0,88 €	40,00 €	159 400 €	28 831 €
2008	1309	108158	3679	111927	0,90 €	40,00 €	152 252 €	31 339 €
2009	1321	116 753	3 626	120 379	0,93 €	40,00 €	163 194 €	35 014 €
2010	1347	118 801	1 934	120 735	0,96 €	45,00 €	175 614 €	36 220 €
2011	1374	112 291	1293	113584	0,96 €	45,00 €	169 930 €	35 211 €
2012	1378	111 745	1 033	112 778	0,96 €	45,00 €	168 716 €	36 089 €
2013	1397	116 454	1 895	118 349	0,96 €	45,00 €	174 817 €	36 688 €
2014	1388	110 256	2 474	112 730	0,98 €	46,00 €	173 332 €	34 946 €
2015	1401	112 289	2 055	114 344	0,98 €	46,00 €	175 518 €	35 446 €

2016	1420	112459	1941	114 400	0,98 €	46,00 €	176 103 €	34 154 €
2017	1422	112 442	2 107	114 549	1,02 €	46,00 €	180 610 €	34 203 €
2018	1444	111 662	1 710	113 372	1,02 €	50,00 €	185 870,30 €	34 267 €
2019	1459	118 017	2 819	120 836	1,02 €	50,00 €	194 071,38 €	27 908 €

**Depuis 2017, les données sont issues de la déclaration à l'Agence de l'eau basée sur les produits encaissés par le trésor public et non plus sur les volumes issus de la facturation.*

ANALYSES - QUALITE DE L'EAU

Les ressources en eau provenant des sources de la République, des Chomeys et de Pléney sont de bonne qualité bactériologique. Par contre, du fait de l'importance des terrains cristallins ou schisteux dans la zone d'alimentation des captages, les eaux produites par les sources présentent un pH acide. Les eaux à pH acide et ayant une alcalinité faible provoquent des corrosions de canalisation, et mettent en solution des métaux toxiques tels que le plomb et le cuivre. Ces dégradations pourraient éventuellement concerner les réseaux intérieurs privés (en plomb ou cuivre), les réseaux collectifs étant en fonte ou en PVC. Une telle eau peut aussi favoriser des dépôts ferrugineux dont les inconvénients majeurs sont essentiellement d'ordre ménager et gustatif. Le pH doit être compris entre 6,5 et 9. Le pH est donc partiellement corrigé au niveau des réservoirs de la République par le filtrage de l'eau dans un bac rempli de neutralite.

Après cette neutralisation, une désinfection est réalisée au niveau du réservoir de la République par apport d'hypochlorite de sodium. Le désinfectant est injecté par une pompe doseuse réglée sur le temps.

Pour le réservoir de Pléney-Chomette une désinfection par hypochlorite de sodium est réalisée par une pompe doseuse réglée sur le volume distribué.

Pour le réservoir des Chomeys, une pompe doseuse a été installée au cours de l'année 2015.

Le contrôle sanitaire des eaux d'alimentation est assuré par l'Agence Régionale de la Santé. Le rapport 2019 de ce service est joint en annexe. Le coût des analyses s'élève à 2 121,07€ H.T. en 2019.

L'eau provenant du syndicat des eaux de la Semène subit un traitement au départ. Pour l'année 2019, son pH se situe entre une moyenne de 7 et 8 suivant les analyses communiquées par le Syndicat.

ENTRETIEN DES INSTALLATIONS

Les réservoirs et les installations sont nettoyés tous les deux ans par les services municipaux :

① - réservoirs :

- réservoir Haut Magnoloux(Croix verte) 06 au 07 mars 2019
- réservoir de la République..... 12 mars 2019
- réservoir des Chomeys..... 05 au 06 mars 2019
- réservoir de la Goutte 14 mars 2019
- réservoir de Pléney 20 au 21 mars 2019
- réservoir de la Chomette (Faverge) 20 au 21 mars 2019

② - réseaux :

- Nettoyage et vidange générale du réseau..... du 24 au 25 avril 2019

③ - autres :

- analyse du chlore libre et chlore total 1 fois par semaine
- apport de neutralite 150 kg tous les 15 jours
- surveillance des réservoirs journalière

④- interconnexion :

- les interventions figurent en annexe dans l'état général des dépenses.

TRAVAUX NEUFS ET MATERIEL

Nouveaux branchements particuliers : Badaroux (Chalayes) ; Montmartin (route de Magnoloux) ; Alexandre (St Rambert) ; Bertail (Croix verte).

Remplacement compteurs réseaux : Gaillard et Goutte Longue, travaux en régie.

DIAGNOSTIC DU RESEAU

Dans le cadre du contrat de rivière «*Semène*», un diagnostic du réseau a été engagé en 2012 et achevé fin 2013. Le dossier final, présenté aux services de l'Etat, de l'Agence de l'Eau et du Département le 30 janvier 2014 a été approuvé par le conseil municipal le 28 février 2014. Le document de synthèse est tenu à la disposition du public au secrétariat de mairie.

INDICATEURS FINANCIERS

Délibération fixant les tarifs à compter du 01/07/2019 (Séance du 12 juin 2019)

Prix de l'eau H.T.	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
* Frais fixes	46.00 €	50.00 €	50.00 €	50.00 €
* Consommation :				
- de 0 à 500 m ³	1.02 €	1.02 €	1.02 €	1.07 €
- au-delà de 501 m ³	0.86 €	0.86 €	0.86 €	0.90 €
* Redevance Etat				
* Redevance Agence de bassin	0.30 €	0.30 €	0.23 €	0.23 €
* T.V.A.	5.50 %	5.50 %	5.50 %	5.50 %
Prix moyen calculé sur la base d'une consommation moyenne annuelle de 120 m ³ toutes taxes comprises	215.64 €/120 m ³ 1.797 €	219.86 €/120 m ³ 1.832 €	211.00 €/120 m ³ 1.758 €	217.33 €/120 m ³ 1.811 €
Evolution	+ 1,79 %	+ 1,96 %	-4,03 %	+ 3,01 %

Service de l'Eau (extraits du compte administratif 2019)		
	Section d'exploitation	Section d'investissement
Dépenses	283 063,15 €	38659,50 €
Recettes	277003,40 €	145 798,00 €
Résultat antérieur	22 033,18 €	145 081,23 €
Résultat 2019 à reporter	15 973,25 €	252 219,50 €
- Montant des investissements		4 115,50€
- Annuité de la dette :		0 €
- Amortissement des subventions :		34 544,00 €
- Amortissement des immobilisations :		145 798,00€
- Produit de la vente de l'eau et prestations de services :		241 856,13€

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

CONTEXTE GENERAL

Depuis les années 1995-2000, un réseau séparatif a été progressivement mis en place sur le bourg et les lotissements. Un nouveau réseau a été créé en 2011 sur le secteur «Riocreux-La République» d'une longueur de 2600 ml. Aujourd'hui, le réseau d'assainissement comprend 20600 ml de canalisations d'eaux usées et 14 000 ml de canalisations d'eaux pluviales.

Le nombre d'habitants raccordés aux réseaux collectifs du bourg et de la République peut être évalué à **2610** (1459 factures – 415 non raccordés) = **1 044x 2,5** habitants par résidence en moyenne annuelle en incluant les résidences secondaires).

STATION D'EPURATION

● Le Bourg

La station d'épuration d'une capacité de **3300** équivalents habitants, construite au cours des années 1999-2000, a été mise en service au début de l'année 2001.

Pour assurer la surveillance de cette installation, les services municipaux bénéficient d'une assistance technique du service départemental *MAGE* (Mission d'assistance à la gestion de l'eau) conformément à la convention renouvelée par le conseil municipal le 10 juillet 2009. Le bilan de fonctionnement établi par la MAGE est joint en annexe. Les boues produites par la station au cours de l'année sont stockées dans le silo de 400 m³ prévu à cet effet. En 2019, 528m³ de boues chaulées (soit 40,7 tonnes de matière sèche) ont été produites et recyclées par épandage en avril et septembre-octobre sur une surface agricole de 15,22 hectares. Le groupe Suez, chargé de la gestion et de la surveillance de cette opération, a dressé un bilan de ces épandages le 19 décembre 2019. Ce bilan n'a pas fait l'objet d'observations de la part du service Eau et Environnement de la Direction Départementale des Territoires. Les analyses réalisées durant l'année 2019 ont permis de contrôler l'innocuité des boues et leur qualité agronomique. Les teneurs en micro polluants organiques et métalliques sont inférieures de 75 % aux teneurs limites fixées par l'arrêté du 08.01.98. L'intérêt agronomique des boues réside essentiellement dans leurs teneurs en azote, phosphore et matière organique. Le dossier est à la disposition du public au secrétariat de mairie.

Le bilan du coût de fonctionnement de la station d'épuration du bourg est le suivant :

DEPENSES					
N° compte	Intitulé	2016	2017	2018	2019
6061	Electricité	20 468,13 €	16 157,85 €	18 869,04 €	18 453,44 €
6063	Fournitures petit équipement	1 020,67 €	69,48 €	441,64 €	1 243,88 €
6068	Produits de traitement	4 058,30 €	5 529,04 €	6 680,93 €	9 489,66 €
61523	Entretien - réparations	0 €	629,00 €	1 177,72 €	4 760,68 €
622	Analyses (entrées – sorties – boues) Suivi agronomique épandage boues	1 683,70 €	6 524,30 €	5 017,90 €	1 885,00 €
622	MAGE	1 844,70 €	1 859,00 €	1 833,15 €	1 817,20 €
626	Téléphone	253,78 €	235,20 €	298,17 €	258,80 €
6410	Personnel (1/2)	13 000,00 €	13 000,00 €	13 000,00 €	13 000,00 €
TOTAL H.T.		42 329,28 €	44 000,27 €	47 318,55 €	50 908,66 €
CONSOMMATION EN REACTIF					
	Chlorure ferrique	3 300 kg	2 450 kg	5 300 kg	10 350 kg
	Polymère	350 kg	300 kg	300 kg	300 kg
	Chaux	5,1 T	6,6 T	7,6 T	8,6 T

② Riocreux - La République

La nouvelle station d'épuration avec filtres plantés de roseaux d'une capacité de **200** équivalents habitants a été mise en service en 2012 au lieu-dit «la Combe» pour recevoir les eaux usées du secteur de Riocreux et la République. L'exploitation de cette station est assurée par les services techniques de la commune. Un curage des bassins est prévu tous les 10 ans.

POPULATION RACCORDEE AU RESEAU PUBLIC 2017

- **Nombre d'abonnés : 1044** (Facturation 2019) l'augmentation du nombre d'abonnés entre 2012 et 2013 provient de l'assujettissement pour la première fois des abonnés des secteurs de Riocreux et la République nouvellement raccordés.

- **Abonné non domestique : Tissages MOULIN** (consommation 1 710 m³)

HISTORIQUE ASSAINISSEMENT						
Années	Factures	Prix m ³	Frais Fixes	Consommation en m ³	Produit Total H.T.	Taxe sur les réseaux de collecte reversée à l'Agence de l'Eau
2007	877	0.75 €	10.00 €	80 258 m ³	69 159,00 €	
2008	887	0.80 €	10.00 €	74 711 m ³	68 927,00 €	11 953.76 €
2009	895	0.85 €	10.00 €	78170 m ³	75 640,00 €	13 288.90 €
2010	909	0.88 €	15.00 €	74933 m ³	79 924.79 €	13 498.74 €
2011	927	0.88 €	20.00 €	75491 m ³	85 430.48 €	14 343.29 €
2012	924	0.90 €	22.00 €	73180 m ³	86 358.30 €	14 636.00 €
2013	998	0.90 €	22.00 €	84 216 m ³	97 951.00 €	16 001.04 €
2014	991	0.92 €	24.00 €	78 040 m ³	95 830.00 €	14 827.60 €
2015	1005	0,92 €	24.00 €	80 950 m ³	98 807.00 €	15 380.00 €
2016	1022	0,92 €	24,00 €	78 473 m ³	96 998,20 €	14 125,14 €
2017	1 024	0,96 €	24,00 €	78 393 m ³	99 862,08 €	14 110,74 €
2018	1 035	0,96 €	24,00 €	74 296 m ³	94 464,72 €	13 373,28 €
2019	1 044	0,96 €	27,00 €	81 535 m ³	104 798,34 €	12 230,25 €

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Le schéma d'assainissement de la commune étudié par le bureau GAUDRIOT a été soumis à une enquête publique du 5 mars au 6 avril 2002. Ce schéma a été approuvé par délibération du conseil municipal, le 26 avril 2002. Il est donc opposable aux tiers.

Le 16 décembre 2005, le conseil municipal a décidé de créer le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) sous la forme de la régie.

SPANC

Mutualisation des contrôles

Suite à la démarche engagée à l'échelle intercommunale pour rechercher un prestataire commun susceptible d'effectuer les contrôles et au choix du bureau HOLOCENE ENVIRONNEMENT, une réunion publique a été organisée, le 14.10.2014, à l'attention de tous les propriétaires d'installations d'assainissement autonomes afin de les informer sur les modalités de contrôle et sur les obligations de mise en conformité.

Les contrôles débutés en 2014 se sont achevés en 2015. En 2019, cinq dossiers d'installations nouvelles ont été validés par le bureau HOLOCENE et dix-sept contrôles d'installations existantes ont été effectués dans le cadre de vente. Quatre particuliers dont les assainissements individuels avaient été déclarés non conformes avec obligation de mise aux normes dans un délai de 4 ans ont été accompagnés dans le cadre de la convention d'aide financière de l'Agence de l'Eau.

Au 1^{er} janvier 2020, la communauté de communes des Monts du Pilat a reconduit le marché avec HOLOCENE pour une durée de 3 ans suite à un nouvel appel d'offres.

Statistiques

Années	Nombre d'installations neuves ou remises en conformité	Cumul	Nombre d'installations contrôlées	Cumul
2005	8	8		
2006	9	17		
2007	5	22	1	1
2008	5	27		
2009	6	33		
2010	4	37	1	2
2011	5	42	24	26
2012	9	51	9	35
2013	4	53	6	41
2014	3	56	127	168
2015	10	66	184	352
2016	7	73	5	357
2017	5	78	5	362
2018	4	82	19	381
2019	5	87	22	403

TRAVAUX NEUFS :

L'entreprise SAUR a été choisie pour remplacer l'agitateur submersible KSB avec kit d'installation pour AMAMIX C6325/612 UDG 02001420 , montant : 9 312.99€ HT, remplacer un préleveur BÜHLER 3000 réfrigéré pour un montant de 3 785 € HT et remplacer la sonde de niveau presse à bande pour un montant de 573.50€ HT.

Quelques maisons en ANC se sont raccordées à l'assainissement collectif.

INDICATEURS FINANCIERS

Délibération fixant les tarifs au 01.07.2019 (séance du 12 juin 2019)

Taxe d'assainissement	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Frais Fixes	24.00 €	24.00 €	27.00 €	27.00 €
Taxe Assainissement	0.96 €	0.96 €	0.96 €	1.00 €
Redevance Agence de l'Eau	0.18 €	0.18 €	0.15 €	0.15 €
T.V.A.	10 %	10 %	10 %	10 %
Prix moyen calculé sur la base d'une consommation annuelle de 120 m ³ toutes taxes comprises	176.88 €/120 m ³ = 1.474 €	176.88 €/120 m ³ = 1.474 €	176.22 €/120 m ³ = 1.468 €	181.50 €/120 m ³ = 1.513 €
Evolution du prix moyen	+ 2,29 %	0,00 %	-0,40 %	+ 3,07 %

Service de l'assainissement (extraits du compte administratif 2019)		
	Section d'exploitation	Section d'investissement
Dépenses	157 695,29€	93 941,15 €
Recettes	154 743,20€	68 726,20 €
Résultat antérieur	141 110,58€	279 661,02 €
Résultat 2019 à reporter	+ 138 158,49 €	+ 254 446,07 €
- Montant des investissements		74 073,50€
- Annuité de la dette		0 €
- Amortissement des immobilisations.....		62 476,00€
- Amortissement des subventions		11 067,65€
- Produit de la taxe d'assainissement et redevance Agence de l'Eau.....		119 333,55€
- Redevance assainissement non collectif.....		2 787,00 €

Facturation globale eau et assainissement sur la base d'une consommation moyenne annuelle de 120 m³

	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
* Frais fixes	46,00 €	46,00 €	46,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
* Consommation eau 120 m ³	117,60 €	117,60 €	122,40 €	122,40 €	122,40 €	128,40 €
* Redevance agence de Bassin	37,20 €	37,20 €	36,00 €	36,00 €	27,60 €	27,60 €
Total HT	200,80 €	200,80 €	204,40 €	208,40 €	200,00 €	206,00 €
TVA 5,5 %	11,04 €	11,04 €	11,24 €	11,46 €	11,00 €	11,33 €
Total EAU TTC	211,84 €	211,84 €	215,64 €	219,86 €	211,00 €	217,33 €
<i>Evolution part eau</i>	0,00%	+ 0,00%	+ 1,79%	+ 1,96%	-4,03%	+ 3,00%
* Frais fixes	24,00 €	24,00 €	24,00 €	24,00 €	27,00 €	27,00 €
* Taxe d'assainissement	110,40 €	110,40 €	115,20 €	115,20 €	115,20 €	120,00 €
* Redevance agence Bassin (réseaux)	22,80 €	22,80 €	21,60 €	21,60 €	18,00 €	18,00 €
Total HT	157,20 €	157,20 €	160,80 €	160,80 €	160,20 €	165,00 €
TVA 5,5 % puis à 7 % à partir du 01/01/12 puis à 10 % à partir du 01/01/2014	15,72 €	15,72 €	16,08 €	16,08 €	16,02 €	16,50 €
Total ASSAINISSEMENT TTC	172,92 €	172,92 €	176,88 €	176,88 €	176,22 €	181,50 €
<i>Evolution part assainissement</i>	+ 2,80%	+ 0,00%	+ 2,29%	+ 0,00%	-0,37%	+ 3,00%
TOTAL GENERAL	384,76 €	384,76 €	392,52 €	396,74 €	387,22 €	398,83 €
Prix moyen	3,21 €	3,21 €	3,27 €	3,31 €	3,23 €	3,32 €
<i>Evolution facture moyenne</i>	+ 1,24%	+ 0,00%	+ 2,02%	+ 1,08%	-2,40%	+ 3,00%

